

LA MOUETTE

4 GRANDS TRAVAUX

ATTENTION : CHANTIERS !

De gros travaux de voirie sont en cours pour rénover les différents réseaux voire les effacer. Le chantier de l'avenue du Président J.F. Kennedy s'achève et déjà on anticipe la transformation programmée du boulevard Fernand-Moureaux. La lutte contre les tags sauvages et la réfection de trottoirs contribuent aussi à embellir notre ville.

7 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

ECO-NO-MI-SER...

Trouville-sur-Mer se met à l'heure de la sobriété énergétique. Finis les lampadaires énergivores et la surchauffe des bâtiments publics. En quelques gestes simples, il est de l'intérêt de tous de réduire la facture. Dans la rue, au bureau et... à la maison.

10 CULTURE

COURBET À LA CÔTE (FLEURIE)

Record d'affluence battu au Musée Villa Montebello : plus de 11.000 visiteurs ont découvert l'autre face moins connue du peintre impressionniste qui raffolait des bains de mer.

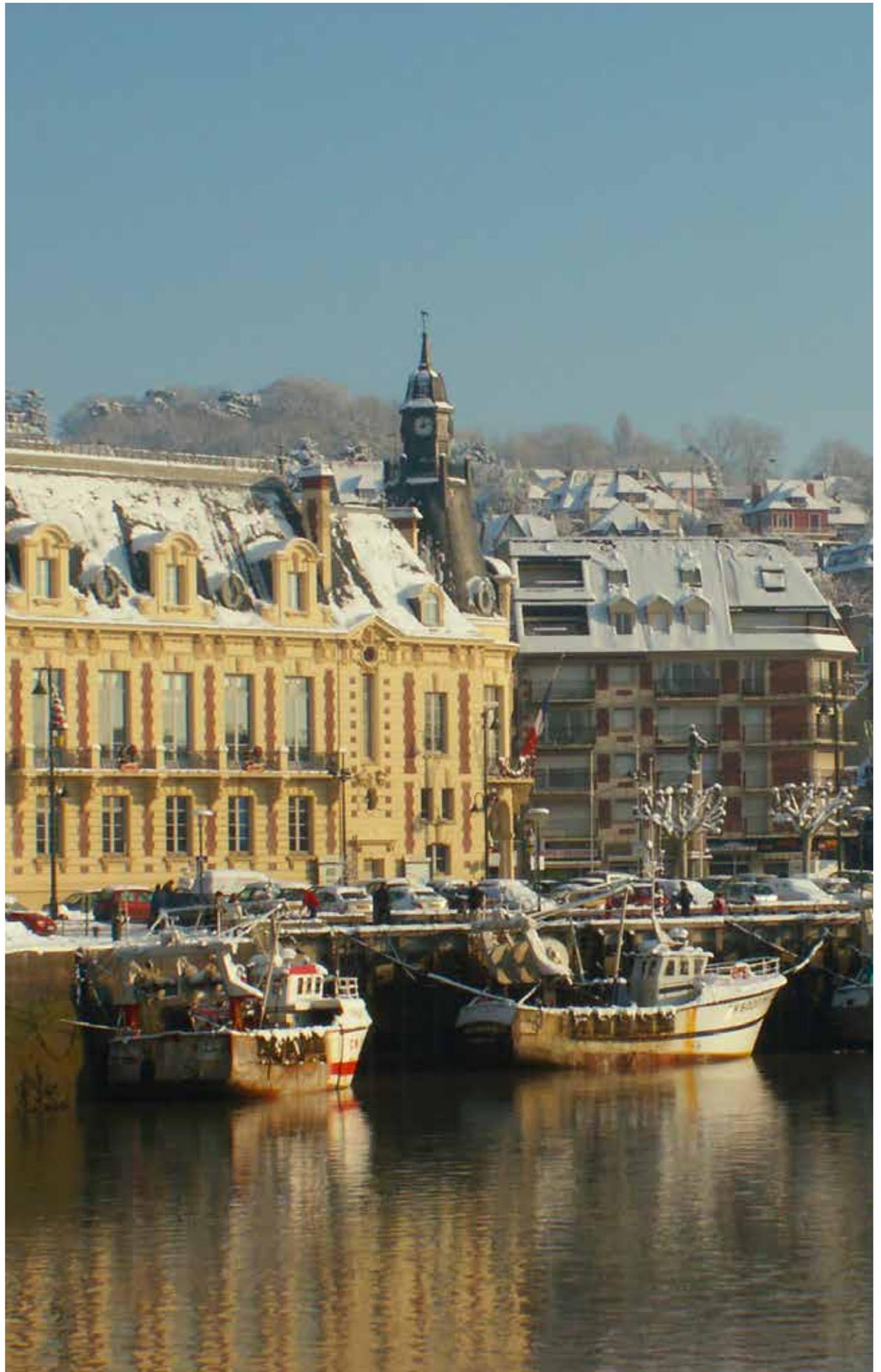
DES MANGAS A GOGO

Devenu un genre littéraire à part entière, le manga fait irruption à la Bibliothèque Municipale, pour le plus grand plaisir des jeunes lecteurs. Tout un espace lui est dédié, à consommer sur place ou à emporter.

13 SOCIAL

FACILITER LA VIE DE NOS AÎNÉS

La ville s'y engage durablement. L'Équipe municipale vise en 2023 l'obtention du label « Ville Amies des Aînés » et vous invite à y contribuer.



ÉDITO

L'INTERVIEW
DU MAIRE

“ **Ma priorité : utiliser à bon escient l'argent des Trouvillais.** ”

La Mouette : Vous venez de prendre deux décisions importantes, devenues inévitables ?

Sylvie de Gaetano : S'agissant tout d'abord de la Maison des Jeunes. Elle a toujours été énormément soutenue par la commune : financièrement (plus de 300.000 € par an) sans compter la mise à disposition gratuite du local. Au départ, elle était constituée d'intervenants bénévoles, mais au fil du temps la masse salariale est devenue très importante. Pour 2023, on nous demandait 429.000 € de subvention sur un budget global de 535.000 euros, alors que la MDJ n'accueille que 26% de Trouvillais ! Mon rôle est avant tout de gérer l'argent des Trouvillais, et je pouvais accepter cette répartition à une période où nous sommes tous obligés de faire des économies. Par conséquent, j'ai demandé à la présidente de se recentrer, moyennant une subvention de 250.000 €, sur les Jeunes. Une Maison des Jeunes doit d'abord se consacrer aux enfants et aux adolescents. Si des activités



© Étienne Chagnard

sont maintenues pour les adultes, elles devront être bénévoles.

La Maison des Jeunes va poursuivre sa mission. Ce n'est, en revanche, pas le cas de l'École intercommunale de Musique ?

Oui, malheureusement et ce malgré les efforts de mes collègues de la Communauté de Communes et de Criquebœuf qui m'ont aidée à combler le déficit 2022. Pendant des mois, nous avons cherché une solution. Mais aujourd'hui, le constat est négatif : une grande perte d'élèves et une impossibilité à recruter des professeurs. Avec mes collègues, nous avons donc décidé d'arrêter purement et simplement

l'école de Musique au 31 décembre, avec l'espoir de trouver une solution, communale ou intercommunale pour la rentrée de septembre.

“ **Nous restons très positifs sur l'avenir de Trouville-sur-Mer.** ”

Rappelons qu'il y a une dette de quelque 19 millions d'Euros à effacer. Et c'est bien parti ?

Oui, nous sommes très fiers d'avoir, en deux ans, et dans un contexte hostile, déjà remboursé plus de 5 M€ de dette, tout en maintenant un programme de rénovation de la voirie (voir pages 4-5).

Votre message en cette veille de fêtes de fin d'année ?

Je souhaite aux Trouvillaises et aux Trouvillais une merveilleuse année 2023, même si je sais que pour beaucoup l'avenir est assez sombre, l'inflation touchant évidemment tout le monde. C'est pour cela que j'ai fait le choix cette année de ne pas augmenter les impôts des Trouvillais. Sachez que nous restons très positifs sur l'avenir de notre ville : nous réaliserons la plupart des investissements prévus durant notre mandat. Les choix que nous faisons aujourd'hui sont absolument, indispensables, pour assurer, demain, l'avenir de notre belle ville !

S. de Gaetano



Le 11 novembre, Madame le Maire a rendu un émouvant hommage aux Morts pour la France et à l'ancien combattant résistant et déporté, Mr Pierre Mallez, à l'occasion du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre.



Avec Delphine Horvilleur à l'occasion du Salon du livre de Trouville-sur-Mer 2022.



Avec Emma de Caunes, Mairaine de la Trace Nocturne.



Sylvie de Gaetano est intervenue au Congrès des Maires de France, le 24 novembre dernier.



Moment d'échanges avec les commerçants de Trouville.



Madame le Maire et Jan Sobokta, Sénateur Maire de Vrchlabi (République Tchèque).

NOTRE-DAME DE BONSECOURS

UN CHANTIER HORS NORMES À TROUVILLE-SUR-MER

LE RISQUE ÉTAIT RÉEL, MAIS, MALGRÉ UNE MÉTÉO DÉFAVORABLE EN NOVEMBRE, LE CLOCHER AURA TENU BON JUSQU'AU BOUT !

Maintenant, les opérations de dépose du clocher de Notre-Dame de Bonsecours sont enclenchées, après une étude minutieuse faite par un architecte du patrimoine. Dès la mise en place du périmètre de sécurité autour de l'édifice, fin octobre 2022, des réunions préparatoires entre les entreprises intervenantes et les services de la ville ont été organisées chaque jour pour garantir une exécution rapide de travaux nécessitant la mobilisation d'engins de gros gabarit. Le clocher pointant à 31 mètres, il fallait faire appel à des grues pouvant atteindre 45 mètres à la verticale.

UNE MODÉLISATION
DU CLOCHER
A ÉTÉ RÉALISÉE

Les architectes et grutiers ont identifié les différents points d'appui nécessaires à une dépose en toute sécurité. On a vite compris qu'il ne serait pas nécessaire de déposer la cloche principale.

La dépose pouvait donc intervenir. Le plan d'acheminement du clocher déposé était établi jusqu'aux services techniques municipaux, dans la zone d'Hennequeville. Là, les experts diront si le clocher originel peut être « sauvé » ou s'il sera nécessaire de le reconcevoir entièrement.

Afin de préserver l'intérieur du bâtiment qui a déjà beaucoup souffert faute d'une aération suffisante pendant des années, ce qui a permis à la mèche de proliférer, il était prévu qu'un toit provisoire serait immédiatement posé, en lieu et place du lanternon et du clocher, situé au dessus du fut octogonal en pierre.



Photos exclusives de l'intérieur du clocher ©Mathilde Liautaud - Mairie de Trouville-sur-Mer.

NOTRE-DAME DE BONSECOURS
LES TROUVILLAIS Y SONT ATTACHÉS !

A l'origine, Notre-Dame de Bonsecours était une chapelle construite à proximité de la plage, en 1844, à l'initiative de l'abbé Fressard, curé d'Hennequeville. L'édifice est déjà important mais sommairement bâti.

Le projet d'une nouvelle église est déposé par l'architecte Jory, qui propose un édifice d'origine néo-renaissance, dont seul le massif occidental (façade) est réalisé en 1866-1867, en brique et pierre de Caen, richement sculpté, couronné d'un clocher octogonal.

Quelques années plus tard, c'est à l'initiative de l'abbé Lefournier que la reconstruction de la nef et du chœur, cette fois-ci de style néo-gothique est entreprise. Ce programme mis en œuvre par l'architecte Toutain est achevé en 1884.

L'église abrite un grand orgue Charles Mutin construit en 1894, puis rénové en 2004.

Elle protège aussi en son sein de nombreux objets mobiliers culturels, ainsi que des objets mobiliers propriété publique classés au titre des monuments historiques.

Notre-Dame-de-Bon-secours est située au cœur de la ville dans un quartier historique et stratégique, les trouvillais lui portent un attachement tout particulier, puisque certains y ont vécu de nombreux événements marquants de leur existence (baptême, première communion, mariage...)

LA DÉSFFECTATION
DE NOTRE-DAME DE BONSECOURS
L'ÉGLISE AURA UNE AUTRE VOCATION !

Lors de la réunion publique du 5 mai 2022, le devenir de l'église a été abordé avec les Trouvillais(e)s.

Une position commune a émergé : transformer l'édifice en un lieu culturel type salle de séminaires, de concerts, d'expositions Madame le Maire et la conseillère municipale Dominique Vignesoult ont rencontré l'évêque, Monseigneur Habert, le 11 mars 2022, avec les pères Cakpo et Angue. La question de l'usage partagé a été abordée pour finalement arriver à la conclusion de la possibilité d'une demande de désaffectation/exécution. Cette demande a été effectuée auprès de l'évêque, le 8 septembre 2022. Le conseil presbytéral s'est prononcé le 18 octobre 2022 en faveur d'une exécution.

L'exécution réfère à la procédure religieuse alors que la désaffectation répond à la procédure civile. La municipalité a pour projet de donner une seconde vie à Notre-Dame de Bonsecours. Le choix de cette nouvelle vocation se fera bien évidemment dans le respect de son caractère historique originel et de son architecture remarquable. Pas question de la détruire.

Une délibération devait être prise en conseil municipal, le 15 décembre 2022. En 2023, un appel d'offres pourra être lancé auprès d'investisseurs privés.

L'idée serait de lier un partenariat avec un concessionnaire au travers d'un bail emphytéotique. Celui-ci s'engagerait dans un premier temps à restaurer et pérenniser Notre-Dame de Bonsecours puis à la transformer en un lieu culturel qui servirait aussi bien de salle d'exposition artistique, que de lieu de séminaire, ou encore de réception.

La municipalité a d'ores et déjà reçu des marques d'intérêt d'investisseurs privés pour ce projet. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

GRANDS TRAVAUX

DES TRAVAUX DE VOIRIE TOUS AZIMUTS... POUR EMBELLIR LA VILLE !

SI L'ON CONSIDÈRE QUE LES TRAVAUX DE VOIRIE SONT UN SPORT NATIONAL, TROUVILLE-SUR-MER JOUE ACTUELLEMENT EN 1^{ère} DIVISION. SELON LE RESPONSABLE DU SERVICE VOIRIE-TRAVAUX, « PAS MOINS D'UNE CENTAINE DE CHANTIERS ET D'INTERVENTIONS S'ENCHAÎNENT SUR UNE ANNÉE À TROUVILLE, SANS COMPTER LES URGENCES PONCTUELLES RÉALISÉES PAR NOS SIX AGENTS ».

Il y a, il est vrai, chantier et chantier. D'une simple réfection de chaussée ou de trottoir à la réorganisation totale d'un grand axe, il y a un abîme.

UN GRAND CHANTIER EN PRÉPARATION

« Promis par l'Équipe municipale, la réhabilitation et surtout l'embellissement du Boulevard Fernand-Moureaux nécessitent en amont un contrôle, une mise aux normes et un renouvellement des réseaux gaz, eau et électricité », explique Patrice Brière, l'Adjoint chargé de la voirie

Pour GRDF, la première phase enclenchée le 7 novembre s'achève : le réseau enfoui vient d'être mis au jour sur l'esplanade du Pont, le bas du Boulevard d'Hautpoul, l'entrée des rues des Bains, Victor-Hugo et Charles Mozin. La seconde tranche débutera le 2 janvier. Il s'agira en deux mois de déployer sur 700 m un nouveau « tubage » dans le réseau existant et de supprimer environ 40 branchements vétustes alimentant des immeubles.



Parallèlement, Enedis va procéder au renouvellement de son réseau d'électricité en périphérie de l'Hôtel de Ville. Et Véolia va intervenir entre la mairie et la rue Notre-Dame pour remplacer son réseau d'assainissement.

UN GRAND CHANTIER BIEN ENGAGÉ

Ce chantier est comparable à celui actuellement mené par La Communauté de Communes avenue du Président J-F Kennedy. Là, il s'agit de poser un tubage de 600 mm permettant d'acheminer les eaux usées de Villerville, de Saint-Gatien-des-Bois, et 95% de nos eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Touques. Ce chantier devrait être terminé pour les vacances de Printemps. Notons que pendant ce chantier, la circulation n'a jamais été totalement interrompue.



EN FINIR AVEC LA POLLUTION VISUELLE, POUR VALORISER LE PATRIMOINE

En partenariat avec le SDEC Energie, la commune entreprend d'"effacer" les réseaux aériens vétustes et disgracieux dans le quartier situé entre la rue du Général de Gaulle, la rue d'Aguesseau et la rue Eugène Boudin.



Ces travaux vont se dérouler en 5 tranches à raison d'une tranche par an.

Ce projet permettra au final de déposer plus de 3 km de réseau électrique basse tension, 3 km de réseau d'éclairage public, 3 km de réseau télécom, la reprise de 324 branchements chez des particuliers et le remplacement de 129 candélabres par des éclairages LED basse consommation ! Coût global de l'opération : 2 032 644 € TTC dont 1 177 016 € TTC à la charge de la commune.

L'entreprise Réseaux Environnement a démarré la première tranche, fin estimée pour les vacances d'été. Sont d'ores et déjà concernées les rues du Manoir, Pierre Boulet, Henri Numa et Enseigne Millot.



AVANT



APRÈS

▶ DÉJÀ DES TRACES VISIBLES

Après avoir procédé au remplacement des luminaires par des éclairages LED en début d'année, la commune fait procéder à la réfection de la voirie du Lotissement le Clos des Oiseaux.

Les travaux viennent d'être achevés, pour un coût de 50 368 € TTC.

Réfection des trottoirs aussi Place du Maréchal Foch entre la rue Charles Mozin et la rue Paul Besson. Et sur le Boulevard d'Hautpoul entre la Place Fernand Moureaux et la rue de la Marine. Pour un coût ici de 70.000 € TTC.



Réfection de voirie du lotissement Le Clos des Oiseaux.

LA RAMPE NOTRE DAME RELOOKÉE !

Parallèlement à la rénovation de l'Eglise Notre-Dame des Victoires, des travaux de réfection de la rampe ND seront lancés dès les premiers jours de 2023, entre la rue Berthier et l'avenue d'Eylau.

Il s'agira de mettre cet axe en sens unique dans le sens de la montée, d'élargir le trottoir côté impair pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et de créer des places de stationnement côté pair. Coût de l'opération : 128.304 €

LA CORNICHE ANDRÉ-HAMBOURG SOUS HAUTE SURVEILLANCE...

« Nous avons procédé cette année à un colmatage des différentes fissures, ce qui permet de maintenir une circulation très limitée dans le sens de la montée », souligne Patrice Brière. Un géomètre a réalisé un relevé topologique, il s'agit maintenant de poser des sondes (piges) piézométriques qui vont permettre en 2023 et 2024 de suivre les mouvements du terrain. De ces relevés découleront les travaux de voirie à entreprendre pour rouvrir la voie au plus beau point de vue de Trouville-sur-Mer.

CONTRIBUEZ À « DÉGOMMER » LES TAGS !

Contrairement aux graffitis ou pochoirs autorisés/tolérés, les tags sauvages ne sont que pollutions visuelles. Depuis deux ans, la municipalité mène une campagne contre ces incivilités.

C'est très simple, si votre mur d'enceinte, votre porte de garage ou votre façade a été « taguée », la mairie prend tout en charge. Il suffit de suivre une procédure très simple :

1. Vous signez une convention avec la commune : Téléchargeable sur le site www.trouvillesurmer.fr
2. Vous effectuez une pré plainte à l'adresse suivante : pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
3. Vous remplissez une demande d'intervention : Téléchargeable sur le site www.trouvillesurmer.fr

Cette année, seulement 8 interventions chez des particuliers ont été opérées. C'est trop peu comparé aux dizaines de tags répertoriés sur la commune. Il faut nous solliciter d'autant que vous n'aurez RIEN à payer. Vous pouvez aussi inciter vos voisins à agir ! Sachez, par ailleurs, que l'effacement des tags commis sur les bâtiments publics ou le mobilier urbain coûte quelque 10.000 € chaque année à la collectivité.



SORTIE DE L'IMPASSE POUR UN CHANTIER RUE D'AGUESSEAU

Les désordres sur la voie publique incombent parfois à des sociétés privées. C'est le cas depuis de très longs mois à la confluence des rues d'Aguesseau, Jean-Duchemin et des Petits Champs.

En 2018, la SCCV Sunny a obtenu un permis de construire pour la réalisation d'un immeuble de 11 logements. Les travaux menés depuis 2020 ont occasionné plusieurs désordres :

- Sur la voirie d'abord, dans la rue Jean Duchemin où une partie du trottoir a été amputée par les travaux de terrassement.
- Plus grave, des fissures sont apparues sur le pignon de l'immeuble voisin, au n°4 de la rue Jean-Duchemin. La mairie a dû ordonner l'évacuation du bâtiment.

En raison de la défaillance du maître d'ouvrage, les services techniques ont mis en place des barrières autour du chantier, pour assurer la sécurité publique. Aujourd'hui, après une longue interruption, les travaux ont repris et le gros-œuvre du sous-sol est terminé.



Reste qu'une partie de la construction est mal implantée et empiète sur l'alignement rue Jean Duchemin.

Le service urbanisme de Trouville-sur-Mer n'a rien lâché et a obtenu du propriétaire :

- Qu'il supprime les parties d'ouvrages qui sont hors alignement.
- Qu'il refasse à ses frais les différents trottoirs.

La commune supprimera le périmètre de sécurité lorsque ces opérations auront été effectuées.



AVANT



APRÈS

PLUS DE SOIXANTE-QUINZE ANS APRÈS

Un vestige datant sans doute de la seconde Guerre mondiale a été découvert lors du creusement d'une tranchée avenue du Président Kennedy. Les services techniques ont immédiatement alerté les services de l'État compétents. En attendant leurs conclusions, on peut croire qu'il s'agit de l'hélice d'un avion britannique abattu par l'ennemi.

A suivre ...



VOIRIE

L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, UN VÉRITABLE MARATHON !

Si l'on fait l'addition des avenues, des rues et autres voies du territoire de Trouville-sur-Mer, on atteint le chiffre de 42 km... Une distance qui nécessite entraînement, volonté et... matériel.

Aux Services Technique Municipaux, ils sont une quinzaine d'agents d'entretien de la voirie, ceux que l'on appelait autrefois les cantonniers. Le terrain, ils le connaissent par cœur, ils le parcourent 7 jours sur 7. En basse saison de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h. En Haute saison, quand il est supposé faire plus chaud, ils attaquent la journée dès le lever du jour, à 6 h du matin.

Leur mission est simple et compliquée à la fois : faire place nette, mais c'est un éternel recommencement. La nature humaine n'est pas forcément écolo, et il faut aussi lutter contre les éléments et... les goélands.

Côté matériel, un nouvel engin vient d'arriver pour augmenter l'efficacité de nos agents, une balayeuse Schmidt de fabrication allemande. Ce modèle (Cleango CS556) est beaucoup plus performant que le précédent et surtout il répond aux normes réglementaires environnementales Euro6. Depuis le mois de novembre, vous pouvez la croiser, notamment les jours de marchés. Coût de l'investissement : près de 200.000 €, une dépense nécessaire, l'ancienne balayeuse ayant atteint ses limites avec plus de 8.000 heures d'aspiration cumulées, en 8 années de service.

Les personnels disposent par ailleurs d'engins moins imposants mais tout aussi efficaces : aspirateurs de voirie (Gluton), laveuse, camion nettoyeur haute-pression, sans oublier le plus simple et traditionnel balai accompagné de son chariot.

Profitions-en pour rappeler que la propreté est l'affaire de tous ! Pas moins de 350 poubelles sont réparties sur la commune dont 3 (bientôt 6) poubelles solaires, compactables et connectées, grâce au concours de l'ADEME, l'Agence de la Transition écologique.



JUMELAGE

LE JUMELAGE AVEC VRCHLABI EST RELANCÉ !

Après les années COVID, Trouville-sur-Mer et Vrchlabi ont renoué le « contact physique ».

C'était fin novembre, en Normandie. Le sénateur-maire Jan Sobokta et sa délégation, venus de Tchèque, ont passé 3 jours chez nous. Très prochainement, les deux villes remettront en place des échanges scolaires, avec l'implication du Collège et Lycée Marie-Joseph. L'heure est aussi à la réorganisation du comité de jumelage.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans la perspective de nouveaux échanges avec nos amis tchèques.

Contact : marie-claude.perchey@wanadoo.fr

Tél. 06 72 68 92 93



La délégation Tchèque à Trouville-sur-Mer, au Havre et à Sainte-Adresse.

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE NOUS L'AVIONS ANTICIPÉE !

DEPUIS QUELQUES MOIS DÉJÀ, PRESSÉE PAR DES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES ET BIEN CONSCIENTE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF, LA VILLE DE TROUVILLE SUR MER S'EST INSCRITE DANS LA DROITE LIGNE DES RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT.

Sans attendre non plus les préconisations de la Préfecture, notre ville a fait le choix d'expérimenter dès le mois de JUIN 2022 l'extinction de l'éclairage la nuit dans les zones d'habitations et notamment sur le plateau d'Hennequeville. Une décision particulièrement bien acceptée par les habitants concernés.

POURQUOI MAÎTRISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, UN IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE

Éclairer la nuit participe à la perturbation voire à la destruction du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant vulnérables face à leurs prédateurs. Ainsi, l'extinction de l'éclairage permet de préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses pour la faune et la flore.

À RÉDUCTION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE, DES ÉCONOMIES INDISPENSABLES

Dans un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie et notamment de l'électricité, il serait irresponsable de ne pas réduire notre consommation. Il s'agit également d'être solidaire avec l'ensemble de la population afin de limiter, voire d'éviter les coupures annoncées au niveau national au plus fort de l'hiver.

Delphine Pando,
Adjointe au Maire chargée du Développement durable.

Au regard du succès de cette première expérimentation, dès le 8 octobre, la ville a étendu cette mesure de réduction de l'éclairage nocturne au centre-ville. Un premier essai a été tenté sur une période d'extinction de 1h à 6h du matin, puis sur une plage horaire de 23 h à 5h30 du matin.

Sur l'ensemble de la commune, nous disposons de 1600 points d'éclairage public. Cette mesure devrait permettre d'économiser plusieurs dizaines de milliers d'Euros. Une économie financière certes non garantie compte tenu de la flambée annoncée des tarifs de l'électricité. Mais « quoiqu'il en coûte », nous accomplissons ainsi un acte écologique.

Avec le SDEC Energie (Syndicat départemental d'énergie du Calvados, www.sdec-energie.fr) : Trouville-sur-Mer a déjà engagé un programme pluriannuel de remplacement de nos vieux lampadaires énergivores par des équipements dotés de LEDS (diodes électroluminescentes). Cette année, 100 points lumineux de plus de 30 ans auront ainsi été remplacés.

Le déploiement des LEDS et la modernisation des armoires de commande permettront à terme la mise en œuvre d'une procédure de diminution de l'intensité lumineuse, synonyme, elle aussi, d'économies.

Par ailleurs, une étude de faisabilité est en cours pour l'installation de luminaires solaires.

Le 21 novembre, nous avons démarré le programme d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone, fibre et éclairage - voir p. 4) ainsi que la modernisation des armoires électriques : cout de l'opération : 2. 032. 644 € HT, dont 855. 627 € pris en charge par le SDEC.

A ce propos, « Il est encore absolument nécessaire que les propriétaires élaguent correctement leurs haies, pour éviter les pannes dues aux branches

prises dans les fils », souligne Patrice Brière, adjoint au Maire chargé de l'éclairage public.

PAS DE FÊTE DE FIN D'ANNÉE SANS ILLUMINATION

« Trouville-sur-Mer a décidé de réduire de 25% le déploiement des décorations lumineuses de Noël », souligne Patrice Brière. « S'il était impensable de les supprimer, il est cependant raisonnable de les diminuer. Ces décorations (toutes en LED) seront éteintes en même temps que l'éclairage des rues. Et aucune décoration ne sera allumée de jour ».

D'AUTRES MESURES VIENNENT COMPLÉTER CE DISPOSITIF

Dans l'ensemble des bâtiments et équipements de la ville, l'eau chaude a été coupée dans les sanitaires. Le chauffage a été baissé (à 19 degrés) sauf dans les écoles et la crèche La Récré.

Depuis le mois de septembre, des consignes ont été données aux agents de la ville : éteindre les lumières en sortant des salles, penser à éteindre les ordinateurs et photocopieurs le soir, ne pas laisser tourner inutilement les moteurs des véhicules et utilitaires de la ville, etc...

La météo peu clémente du mois de septembre a incité à une fermeture anticipée du bassin extérieur de la piscine. Chauffer un bassin à 23 degrés alors que la température extérieure avoisinait les 12 degrés relevait d'une hérésie écologique et économique. Ce bassin rouvrira, naturellement, au printemps. !

VIVE LE VÉLO !



TROUVILLE-SUR-MER
SUBVENTIONNE L'ACQUISITION DE VÉLOS
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

En 2021, 31 dossiers ont été reçus et le montant total des subventions s'élève à 8.475, 34 euros. Depuis le début de l'année 2022, le service développement Durable a reçu 20 dossiers pour un montant total de 7.988, 49 euros.

Pour rouler en sécurité, la ville travaille au développement des pistes cyclables et des itinéraires conseillés.



ÉDUCATION

CLASSE FLEXIBLE

La classe flexible est à la fois une méthode d'aménagement de l'espace d'enseignement et un choix pédagogique, repensant posture des élèves ET des enseignants.



Né en Amérique du Nord, ce concept s'est généralisé à travers le monde face à la difficulté de faire respecter les règles de discipline et à la diversité des cycles de l'attention chez les élèves.

Afin de favoriser l'apprentissage et l'épanouissement des élèves, il faut agir sur la posture de l'élève et sur celle de l'enseignant, encourager le « lâcher-prise » de l'enseignant et l'autonomie des élèves sans faire disparaître les règles au sein de la classe.

Concrètement, cela veut dire quoi ? Cela peut passer par la variation des modalités de travail (travail en îlots, en binômes, individuel ou en grand groupe) répondant aux objectifs pédagogiques de l'enseignant mais aussi par la création d'espaces différents au sein de la classe (centre mathématiques, centre découverte du monde, centre informatique, coin lecture, coin anglais ou espace d'isolement...) ainsi que par la variation des assises



et du mobilier, répondant cette fois, aux besoins de l'élève. Il peut y avoir des assises « stimulantes » qui offrent une plus grande amplitude de mouvement aux enfants afin qu'ils dépensent l'énergie en surplus dont ils disposent (ballons, pédaliers de galettes d'assise, élastiques) ; et des assises « calmantes », avec une plus faible amplitude de mouvement favorisant le retour au calme et une attention plus grande sur la tâche qui leur est confiée (banquettes, coussins, poufs, tapis...). L'enfant peut travailler à son bureau ou plutôt utiliser un plateau, un Ztool, une table basse, être debout à une table haute, s'isoler avec un casque antibruit ou même s'allonger sur le tapis pour réaliser le travail demandé. Le tout pour motiver l'élève, l'impliquer dans la tâche, améliorer sa concentration et son attention et le rendre acteur de ses apprentissages.

C'est désormais une pédagogie utilisée à Trouville-sur-Mer dans l'école René-Coty.

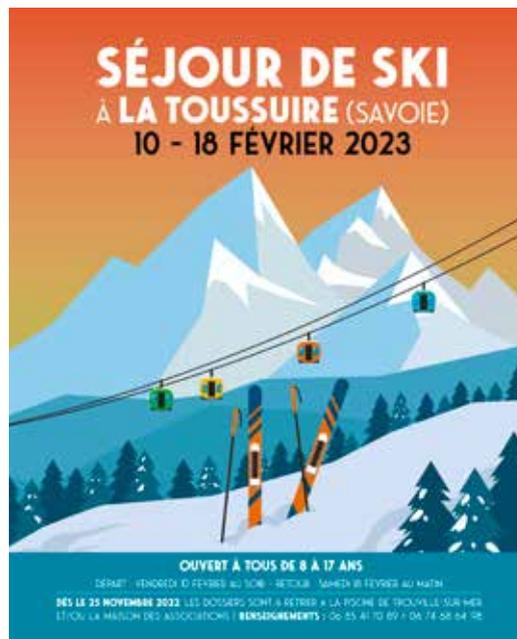
UNE BELLE FÊTE

Le 31 octobre, pour Halloween, les enfants inscrits à la garderie des écoles Delamare et Coty ont enfilé leurs déguisements et se sont bien amusés. Au menu : boum, bonbons et carabistouilles ! Des jeux drôles et dégoûtants proposés par les agents d'animation de la garderie. À Coty, un jeu d'énigmes et de courage : plonger sa main dans des boîtes toutes plus horribles les unes que les autres (boîtes de « crottes de rats sauvages » « pipi de ver de terre »...) pour y pêcher un œil (heureusement une simple balle de ping-pong !), reconstituer le puzzle de l'alphabet d'Halloween et finalement déchiffrer les phrases indiquant les quatre chiffres du cadenas de la boîte mystérieuse. À Delamare, un autre jeu : reconnaître des goûts à l'aveugle. La journée n'a pas manqué d'espièglerie car une recette de potion magique était donnée afin de ne plus avoir de devoirs à faire le soir ! Pour Noël, les agents ont prévu de décorer le sapin avec uniquement des décorations faites à la main (en papier, laine, perles à repasser, pâte à sel...), d'apprendre à dire « Joyeux Noël » dans plusieurs langues, de prendre le temps de raconter différentes traditions entourant Noël, y compris culinaires.



TROUVILLE À LA MONTAGNE

Comme chaque année depuis 2006, la commune propose aux jeunes Trouvillais(es) de 8 à 17 ans d'aller passer une semaine au ski. Cette année encore, ce sera à la Toussuire, en Savoie. Le nombre de places est limité, les dossiers d'inscription sont à retirer à la Maison des Associations ou au bureau de la Piscine. Tarif tout compris de 300 à 750 € (240 à 600 € pour le second enfant) pour les Trouvillais. Tarif unique pour les extérieurs : 1000 €.

L'ASSOCIATION SE DÉMÈNE
UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
DES ÉCOLES TROUVILLAISES TRÈS ACTIVE

Cette association fourmille de projets et travaille en étroite collaboration avec les équipes enseignantes des écoles René-Coty et Louis-Delamare ainsi qu'avec le directeur des deux sites.

Premier objectif de ce groupe de parents : régaler les enfants avec un certain nombre d'animations tout au long de l'année scolaire. Pour 2022-2023 : le 9 décembre, le marché de Noël (ateliers créatifs, goûter...) avec en invité de marque le père Noël en personne ; en janvier, une tombola-galette avec deux galettes par classe à gagner ; le 4 février, une boom déguisée ; à Pâques, la distribution gratuite à tous les élèves d'un lapin ou d'un sachet de chocolat ; le 13 mai, une journée sportive et ludique, avec randonnée ponctuée d'énigmes reliant Delamare et Coty, barbecue et ateliers sportifs ; et, enfin, le 24 juin, la grande fête de l'école de Coty avec de nombreuses animations.

Au-delà de ces rendez-vous appréciés des enfants, le deuxième objectif est de subventionner des projets. Toutes les manifestations ainsi que la vente mensuelle de gâteaux permettent de financer de nombreuses activités pour les enfants : stage de voile, sorties scolaires, visites dans des parcs animaliers, participation au voyage de ski des CM2, financement de stages d'équitation...

Vous êtes les bienvenus pour aider et participer à ces initiatives. Contacter l'association à l'adresse mail suivante : ascehdelamare@gmail.com.



UN PEU D'ARITHMÉTIQUE...

Cette année, à raison de 60 € par enfant, les fournitures représentent une dépense pour la commune de 11.460 €. Pour les projets pédagogiques, la coopérative scolaire perçoit une enveloppe de 4775 €. Le Noël des enfants – grand moment de l'année ! – revient à 1446 €. Enfin, les CM2 de Coty l'attendent avec impatience, la classe de neige 2023 sera subventionnée par la mairie à hauteur de 15.415 € !

OFFICE DE TOURISME – ATTRACTIVITÉ

HALLOWEEN À TROUVILLEVILLE-SUR-MER TOUJOURS UN SUCCÈS !



Malgré un début timide et une certaine crainte de perte de visiteurs en raison des difficultés d'approvisionnement en carburant, les vacances d'automne 2022 se sont révélées à la hauteur des attentes de fréquentation. Les visiteurs de la station ont profité de la météo clémente jusqu'au 1^{er} novembre pour s'évader sur la côte et profiter des nombreuses animations de l'Office.

L'accueil de l'Office de Tourisme a enregistré une forte augmentation de 129% pendant le week-end record de la Toussaint. La fréquentation globale des vacances scolaires est elle aussi en hausse avec 19% de fréquentation en plus comparé à 2021.

Malgré l'annulation de la Zombie Run en raison de la météo, le maître-mot des animations de ces vacances est : COMPLET ! 80 spectateurs au Ciné Chocottes à la Villa Médicis, 25 citrouilles au concours de citrouilles, 1200 participants à la grande parade d'Halloween, 400 danseurs à la boum des fantômes au Casino Barrière Trouville, 273 participations au jeu des vitrines, 32 inscrits aux ateliers Brico'Cool... Encore de belles vacances riches en animations, qui ont ravi Trouvillais et visiteurs !

Merci à eux ainsi qu'à la municipalité et à nos partenaires.

ATELIERS NUMÉRIQUES

À l'initiative de l'Office de Tourisme, les professionnels de Trouville-sur-Mer et des alentours ont pu profiter d'ateliers numériques, en collaboration avec Google !

Gratuits et dispensés par des professionnels agréés par Google, 4 formations étaient proposées :

- Faire ses premiers pas sur internet.
- Mieux cibler des prospects et clients sur internet.
- Promouvoir une activité avec la publicité en ligne.
- Être plus visible grâce aux réseaux sociaux.

L'objectif ? Faire découvrir aux professionnels des outils numériques et applications, montrer les possibilités sur internet en termes de publicités, savoir élaborer une stratégie sur les réseaux, renforcer leurs connaissances et enfin acquérir de nouvelles compétences.



Un événement qui a satisfait la vingtaine de participants, où questions, échanges et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Nous tenions à remercier la Résidence Services Séniors Villa Médicis Trouville-sur-Mer pour son accueil chaleureux !

BROCANTE DU JOUET ALI BABA

QUAND LE BONHEUR DES UNS FAIT LE BONHEUR DES AUTRES

27 exposants ont répondu présents pour la 14^{ème} brocante du jouet Ali Baba. Cet événement, aujourd'hui véritable institution pour les familles, a cette année encore rencontré un vif succès avec de nombreux visiteurs.

UNE FIN D'ANNÉE FÉRIQUE

Les fêtes de fin d'année seront bientôt là et l'Office de Tourisme a concocté un programme magique pour toute la famille avec notamment l'arrivée du Père-Noël en calèche le 21 décembre à 14h30. Les enfants pourront ensuite le rencontrer en salle annexe de l'Office de Tourisme jusqu'à 17h00 et prendre des photos avec lui (2€ la photo imprimée, réalisée par un photographe professionnel).

Le 30 décembre, les échassiers de la Compagnie Centaurée déambuleront dans les rues de la ville à partir de 17h. Cette promenade féérique se conclura par un petit spectacle sons et lumières sur le terrain de pétanque de la plage à 18h.



DU NOUVEAU

DANS LA BOUTIQUE DE L'OFFICE !



Il est encore temps de faire vos emplettes à la boutique de l'Office de Tourisme pour trouver LE cadeau idéal ! Les amateurs de déco ou d'accessoires mode et amoureux de Trouville-sur-Mer seront comblés : skyline de la ville, sac, pochettes, mugs, jeux... De quoi satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

LE RETOUR DE LA PATINOIRE....

A ROULETTES !

Pour les fans des années 80 et les amateurs de glisse, l'Office de Tourisme remet au goût du jour la piste de patins à roulettes dans une démarche éco-responsable et ludique pour tous ! Durant un mois, du 4 février au 5 mars, sur le parking des bains, petits et grands pourront découvrir ou redécouvrir les joies du roller et les fans de la série Stranger Things revivre les émotions de leurs héros (mais sans les monstres !). Soirées ambiance disco tous les samedis soir avec lumières et boule à facettes !



TROUVILLE

RESTEZ INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ ET DES ÉVÉNEMENTS

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

sur www.trouville-surmer.org
par mail : tourisme@trouville-surmer.org
ou à l'accueil de notre Office de Tourisme

MYSTÈRE sur le tournage

Dès 6 ans, en famille ou entre copains, découvrez

MYSTÈRE sur le tournage

UN JEU D'ENQUÊTE À FAIRE DANS LA VILLE !

16 € en exclusivité à la boutique l'Office de Tourisme

CULTURE

COURBET, TOUJOURS AUSSI POPULAIRE

« J'AI FAIT 35 TOILES CE QUI A ÉTOURDI TOUT LE MONDE. »

Le séjour de Gustave Courbet à Trouville-sur-Mer en 1865 devait durer trois jours... et il dura trois mois tellement le peintre goûtait aux bains de mer et que les dames de la bonne société s'arrachaient ce portraitiste talentueux.

Plus de 150 ans plus tard, un véritable engouement berce l'exposition « Gustave Courbet. De la source à l'océan » du Musée Villa Montebello. Le chiffre symbolique des 10 000 visiteurs individuels a été franchi le 3 novembre, et ce sans compter les scolaires, qui viennent aussi en nombre (primaires surtout, mais aussi collégiens et lycéens).

Le nom de Courbet, comme d'autres grands noms, attire les amateurs de peinture, français comme étrangers. La manifestation a même amené au musée un public plus large que par le passé, et a renforcé en proportion le public trouvillais et plus largement normand. Il n'est pas trop tard ! L'exposition Courbet, issue d'un beau partenariat avec l'institut Courbet, est ouverte jusqu'au 31 décembre 2022.

UNE TOILE

Courbet aimait la Normandie et Trouville en particulier. C'est probablement lors d'un voyage à Étretat qu'il peignit *La Mer*. Cette huile appartient au musée des Beaux-Arts de Caen et a fait l'objet d'un échange temporaire qui ravit les deux parties : Trouville, en l'empruntant, a prêté à son tour à Caen une toile de Charles Pécrus (*Trouville, Hôtel de la Mer, 1875*), afin que l'espace laissé libre sur le mur soit comblé et que le public caennais découvre une nouvelle toile.



Gustave Courbet, *La Mer*, huile sur toile, 1872. © Musée des Beaux-Arts de Caen, photographie M. Seyve.

20 BOUGIES ET QUEL ÉCLAT !

20^e SALON DU LIVRE DE TROUVILLE-SUR-MER

Cette année, le salon du livre de Trouville-sur-Mer se devait de fêter dignement son 20^e anniversaire. C'est chose faite avec un public fidèle au rendez-vous (1 868 visiteurs) ! L'édition 2022, sous la baguette de Florence Bouchy, programmatrice littéraire, a réuni écrivains et lecteurs pour des moments de partage, de déambulation, de réflexion.

Le samedi après-midi, deux univers dans les Cures marines : un salon de dédicaces avec une cinquantaine d'auteurs dans le salon des gouverneurs du casino Barrière ; et sept tables rondes autour de thèmes comme la jeunesse, l'absence, le handicap, la satire, animées par deux journalistes dans les salons Eiffel et Savignac aux Cures Marines. La sélection mêlait écrivains connus ou moins connus, incluant des nominés pour les prix littéraires. C'est ainsi que le salon a accueilli Brigitte Giraud qui a reçu le 3 novembre le prix Goncourt pour son livre *Vivre vite !*

Le dimanche a permis de faire plus ample connaissance avec deux personnes singulières. Delphine Horvilleur, rabbinne et écrivaine, a illuminé la matinée en racontant son lien avec Émile Ajar qui lui colle

à la peau, mêlant gravité et humour, récits de scènes à la fois drôles et profonds.

L'après-midi a été consacrée à la lecture de Denis Podalydès du début de son livre *Célidan disparu*. Il y raconte avec beaucoup de verve mais aussi de la retenue, en procédant par touches, la naissance de sa vocation. Le livre commence par sa volonté, enfant, de créer une langue *ex nihilo*. Puis il navigue au gré de ses souvenirs, anciens ou très récents : sa mère nageant en Bretagne lorsqu'il était très jeune ; la fin de vie de celle-ci, qu'il allait voir sans réussir à l'atteindre. Le tout ponctué de récits de ses séances chez le psychanalyste.

Son récit est joyeux et grave, sensible et timide, mélancolique souvent, plein d'autodérision, toujours amoureux de son métier. À la question de son psy « Vous ne vous montez pas un peu le bourrichon ? », si nous n'avons pas la réponse, nous pouvons néanmoins l'encourager à continuer.



Brigitte Giraud.



Grand entretien avec Delphine Horvilleur.



Lecture de *Célidan disparu* par Denis Podalydès.

SYLVIE ANCELOT :

LE TRAIT D'UNION ENTRE L'ESPAGNE ET LA NORMANDIE

L'Espagne l'habite depuis qu'elle a découvert Madrid dans les années 70. Sylvie Ancelot avait alors à peine 17 ans. Quelques décennies plus tard, et après de multiples expériences professionnelles, personnelles, culturelles et même culinaires, cette native de Dieppe est devenue, il y aura bientôt deux ans, vice-consule honoraire d'Espagne en Normandie.
« Ce pays m'a tout donné », dit-elle aujourd'hui. À l'écouter, on songerait plutôt l'inverse.

Elle, qui pendant des années a enseigné à l'École diplomatique de Madrid, après avoir débuté sa carrière de professeure, dès l'âge de 20 ans, à l'Institut français. En toute modestie, elle revendique avoir formé, dans cette ENA ibérique, kyrielle de diplomates espagnols à l'économie, la politique, la littérature... Elle a notamment accompagné en langue française ceux qui allaient devenir ambassadeurs à Paris et ailleurs.

UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE

Son aura, Sylvie Ancelot l'a aussi cultivée au sein de l'OMS où, chargée du protocole, elle a pu faire le tour du monde, avant d'être happée 20 ans durant par la Chambre de Commerce de Paris où elle devient directrice de formation et par Sciences Po où elle était maître de conférences le soir.

Toutes ces expériences n'ont fait qu'accroître sa passion de l'autre acquise en Espagne, « terre de partage par excellence », dit-elle et sa volonté de s'inscrire au quotidien dans un élan interculturel.

Il était donc naturel que le consul général d'Espagne propose sa nomination au ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albarès.

DES MISSIONS D'AMBASSADEURS

Basée au Havre et à Trouville, où vous pouvez la rencontrer un lundi sur deux à la Maison des Associations, Sylvie Ancelot est déléguée par le Consul général pour accompagner en Normandie les ressortissants espagnols et relayer leurs demandes d'État civil, administratives, juridiques. Et pour les Français qui souhaitent s'établir en Espagne (échanges, stages,



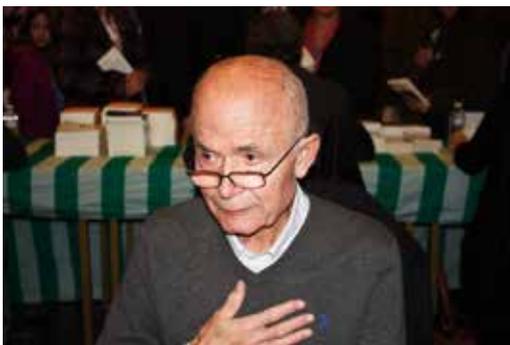
Erasmus, implantations d'entreprise, achat d'un bien immobilier...), elle authentifie les demandes de Numéros d'Identification d'Étrangers (NIE), accélérant ainsi les procédures et évitant des déplacements à Paris !

Mais son ambition ne s'arrête pas à des tâches administratives ou économiques, si nobles soient-elles. Résidente trouvillaise depuis 40 ans, ancienne conseillère municipale déléguée au Musée et présidente depuis 2 ans de l'Association des Amis du Musée de Trouville, Sylvie Ancelot se veut aussi « entremetteuse culturelle ». En 2023, elle établira un trait d'union artistique entre la Normandie et l'Espagne. La Casa de Velázquez (qui est à Madrid, ce que la Villa Médicis est à Rome) investira le Musée Villa Montebello de Trouville-sur-Mer.



20e salon du livre de Trouville-sur-Mer, 29 octobre 2022.

FRANÇOIS BOTT, ENTRE SOUTIEN ET DISCRÉTION



François Bott au Salon du livre de Trouville-sur-Mer en 2017.

François Bott s'en est allé. Soutien indéfectible du salon du livre de Trouville-sur-Mer, il a consacré sa vie au journalisme et à la littérature. Tour à tour journaliste à *France-Soir* puis à *L'Express*, créateur du *Magazine littéraire* en 1967, il entra au *Monde des livres* en 1968, et le dirigea de 1983 à 1995.

Le reste de sa vie fut dédié à l'écriture. Dans *Les miroirs feraient bien de réfléchir* (1992) il expliquait que l'acte d'écrire revenait à « négocier avec ses fantômes. La littérature réclame des compétences de diplomate ». À lire ses romans, essais et aphorismes, nul doute qu'il fut un grand diplomate ! Amateur de sports et d'oiseaux, élégant, discret, fidèle, portraitiste acéré... les qualificatifs ne manquent pas à écouter ceux qui l'ont connu. Trouville a perdu une figure familière et cultivée.

THÉÂTRE

LE 17 DÉCEMBRE AU CASINO BARRIÈRE

Lumière des bougies, visages blancs, étoffes chatoyantes, et musique sur instruments anciens... C'est Molière joué comme au XVII^e siècle.

TROUVILLE SUR-MER LA COMPAGNIE AIGLE DE SABLE PRÉSENTE

Sganarelle
OU
LE COCU IMAGINAIRE
de Molière

SAMEDI 17 DÉC. 2022
19H00
CASINO BARRIÈRE
SALON DES GOUVERNEURS

www.aigledesable.com
www.trouville.fr

CULTURE

LA FIÈVRE DU MANGA GAGNE LA BIBLIOTHÈQUE !



LES MANGAS, UN VÉRITABLE PHÉNOMÈNE

Ces dernières années, la bande dessinée japonaise est devenue le principal levier de croissance du monde de l'édition en France. Selon le cabinet GfK, il s'en est vendu 23 millions d'exemplaires durant les 6 premiers mois de cette année, une hausse de 168 % par rapport à l'année précédente. Ce phénomène n'a pas échappé à l'équipe de notre Bibliothèque Municipale qui a ouvert en octobre un **Espace Mangas**, dans le petit salon coloré de la bibliothèque.



« Il y avait une véritable demande et pour nous la volonté d'attirer un public d'adolescents », explique la directrice.

Et le jeune public répond présent, notamment le 25 octobre, jour de l'inauguration de l'espace Manga. Ce jour-là, le public était convié à assister à une passionnante visio-conférence organisée entre Trouville sur Mer et... Tokyo, le Temple du Manga ! Shima Kadokura, rédactrice de Mangas

au Japon et Misato Raillard, traductrice et autrice ont su captiver le public présent dans la salle et les internautes qui suivaient la retransmission sur Facebook.



Actuellement, l'espace Mangas de la BM compte près de 450 titres, mais vous n'y trouverez pas « Onepiece », la série la plus célèbre, beaucoup trop vaste. La Bibliothèque préfère se concentrer sur des séries terminées et plus petites, comme « My hero academia » qui connaît un franc succès. Et vous faire découvrir d'autres séries grâce aux bons conseils de Shima et Misato.

ATELIER 4 SAISONS

ATELIER DÉBAT À LA BIBLIOTHÈQUE
SUR L'INTERPRÉTATION MUSICALE



Venez discuter sur vos goûts en matière d'interprétation à travers vos disques préférés et ceux proposés par la médiathèque. Cet atelier est proposé par Sylvie Robert, concertiste et spécialiste du répertoire classique et contemporain.

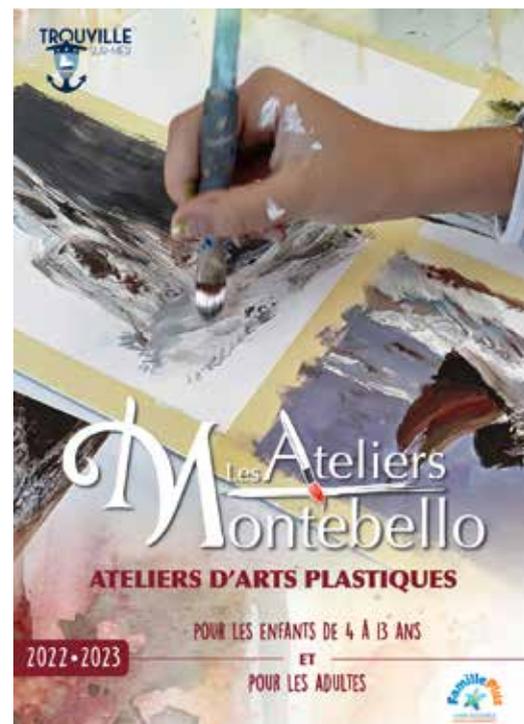
Chaque séance, écoute d'extraits d'une œuvre dans 4 versions différentes du morceau, présentée au préalable dans son contexte historique et artistique par Sylvie avec les différentes versions que vous voudrez venir faire partager ou tout simplement découvrir. Aucun prérequis, tous niveaux bienvenus, juste l'envie de parler de ses goûts en matière d'interprétation.

CHAQUE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS, DE 17H30 À 19H

- 16 décembre : Le concerto pour violon de Beethoven
- 20 janvier : Scherzo en si bémol mineur de Chopin
- 17 février : Wagner, l'air de la Forge, extrait du Ring
- 17 mars : Clair de lune de Verlaine, version de Claude Debussy et de Gabriel Fauré
- 21 avril : Concerto pour orchestre de Bartok
- 19 mai : Ravel : quatuor à cordes
- 16 juin : Boulez : Sur incise

DES ATELIERS POUR TOUS

Pensez, le temps des vacances ou pour toute l'année, aux ateliers de pratique artistique. Chaque séance associe un thème à une technique. Pour les vacances de Noël, consultez le programme sur le site : www.museevillamontebello.com.



TROUVILLE

PLUS QUE JAMAIS VILLE AMIE DES AÎNÉS !



Depuis 2015, notre commune est engagée dans la démarche « Villes amies des aînés », un réseau de villes francophones qui s'engagent à faciliter le quotidien des personnes dont l'autonomie peut diminuer au fil des ans. Cette année, le conseil municipal a décidé de poursuivre cette action en visant l'obtention du label « Ami des Aînés ». Vous, les Séniors vous constituez une part importante de notre population. Nous vous invitons à venir prendre la parole, à l'Hôtel de Ville le 31 janvier 2023 (voir encadré).

L'évolution de la population valide l'orientation prise par la municipalité. Selon l'INSEE, les plus de 60 ans représentent désormais 46,5% de la population trouvillaise, contre 40% il y a dix ans !

En 2015, nous vous avons consultés. Près d'un quart des séniors avaient alors répondu au questionnaire adressé à plus de 1.500 Trouvillaises et Trouvillais âgé(e)s de 65 ans et plus. De cet audit, 3 thèmes avaient été retenus :

- Le transport et la mobilité
- Le lien social et la solidarité
- La culture et les loisirs.

Depuis, plusieurs initiatives, actions, aménagements, partenariats ont été engagés ou réalisés. Prenons 3 exemples très concrets.

- Chaque jour, des bénévoles des « Petits frères des Pauvres » rendent visite à des personnes qui éprouvent un sentiment d'isolement.
- L'association Be Happy assure en voiture les trajets de première nécessité (rendez-vous médicaux, courses...) et peut aussi transporter les aînés qui le souhaitent à des activités de loisirs, moyennant une faible participation. Be Happy assure plus de 450 trajets chaque mois dans un rayon de 15 km.
- Une fois par mois, le cinéclub fait le plein de cinéphiles aux Cures Marines, lors de projections/débats de films classiques ou plus récents (Les Grandes Manœuvres, Le promeneur du Champs de Mars...)

On pourrait citer d'autres initiatives comme la mise en place de bancs adaptés aux personnes moins mobiles et les nombreuses activités développées notamment à la Roseaie, comme des ateliers numériques...



Réalité virtuelle à la Roseaie.

Votre attrait pour ces activités et services nous encourage donc à aller plus loin dans cette démarche solidaire. Nous ne pouvons que vous encourager à être vous aussi actifs dans cette entreprise dont vous êtes les premiers à bénéficier.

MARDI 31 JANVIER 2023
14H15 À 17H15 - HÔTEL DE VILLE

UN TEMPS DE RENCONTRE AVEC VOUS !

L'après-midi débutera par un café d'accueil, avec Madame le Maire, Sylvie de Gaetano et les élus en charge du projet, puis vous participerez à des tables rondes avec un animateur qui vous accompagnera de façon ludique autour des thématiques suivantes :

- Transport et mobilité
- Lien social et solidaire
- Culture et Loisirs
- Bâtiments et espaces extérieurs
- Habitat

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

FRANCE SERVICES

VOUS Y TROUVEREZ LA SOLUTION

À VOS TRACASSERIES ADMINISTRATIVES

Comme nous l'évoquions dans notre précédent numéro, le succès du Point Info 14 ne se dément pas.



Depuis son ouverture en janvier 2021, le guichet France Services implanté à la Maison des Associations « Stéphane Hessel » a reçu plus de 3.500 visites et enclenché plus de 4.300 démarches. La quasi-totalité des demandeurs vit dans la Communauté de Communes, un peu moins de la moitié à Trouville.

Fait remarquable, le délai pour obtenir un RV est de 2 à 4 jours maximum.

« Ici, le but est de permettre aux usagers éloignés des services publics ou pas forcément à l'aise avec un ordinateur et internet d'être gratuitement accompagnés dans leurs démarches administratives », explique Catherine Vatier, Maire-adjointe chargée de la Maison des Associations.

La ville finance 60% de ce service apprécié de ses utilisateurs. Le Département du Calvados quant à lui apporte un soutien matériel et organise les formations continues des agents impliqués. Enfin, la Préfecture participe financièrement depuis notre labellisation « France Services » survenue le 1^{er} avril 2021.

Revenons sur quelques exemples concrets relatés par l'agent référent France Services et l'agent d'accueil.

Marguerite, 72 ans, est venue au Point Info 14 / France Service dans l'espoir d'obtenir rapidement sa carte européenne d'assurance maladie. Si cette démarche peut être faite en 5 minutes en accédant à son compte AMELI, cela devient un peu plus complexe si l'usager ne souhaite pas ouvrir un compte. Venue nous consulter à la **France Services** de Trouville-sur-Mer, nous sommes entrés en contact avec la CPAM, en visioconférence. L'agent partenaire nous a transmis par mail une attestation provisoire dans l'attente que sa carte lui soit envoyée par courrier. Quelque peu surprise par la rapidité d'exécution de cette démarche Marguerite est partie en voyage, en toute tranquillité !

Renouveler la carte grise d'un véhicule dont le précédent propriétaire n'a pas déclaré sa cession en ligne sur l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) peut prendre beaucoup de temps ! Ce fut le cas de **Ludovic** perdu dans les rouages administratifs pour régulariser sa situation. Après

plusieurs rendez-vous, accompagné comme il se doit par **France Services**, un nouveau certificat d'immatriculation, lui a été délivré.

Nous pouvons aussi vous permettre de vérifier votre éligibilité à certaines aides, de la CAF en l'occurrence. **Michel**, la quarantaine, qui vivait seul a vu son salaire diminué en raison de la COVID. En l'aidant à se connecter à son compte CAF nous avons simulé des demandes d'aides : l'allocation logement, la prime d'activité... toutes ces aides il ne les connaissait pas, mais finalement, bien accompagné, il a bénéficié de la prime d'activité durant quelques mois ce qui l'a soulagé financièrement pour faire face à ses charges courantes.

Stéphane, 60 ans, salarié en fin de carrière d'une entreprise est venu à la **France services** de Trouville-sur-Mer afin de consulter son compte Retraite. Le but étant de connaître sa date de départ en retraite et s'assurer que son relevé de carrière était bien à jour. Après vérification du nombre de trimestres nécessaire, Stéphane a eu le plaisir de constater qu'il pouvait bénéficier d'un départ imminent pour carrière longue. L'agent **France services** lui a donc permis de constituer son dossier et quelques mois plus tard son départ fut effectif.

POINT INFO 14

Maison des Associations
4 quai Albert 1^{er}, Trouville-sur-Mer
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Sur rendez-vous : 07 64 55 30 57
Par mail : pointinfo14@mairie-trouville-sur-mer.fr

LA TRIBUNE DES CONSEILLERS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

UNE ÉNERGIE À REVENDRE, UNE MOTIVATION PERPÉTUELLE

Depuis l'arrivée de notre équipe municipale, les obstacles se sont multipliés : deux années de COVID, une guerre en Europe, une baisse des revenus dans notre commune, une augmentation fulgurante des coûts de l'énergie, un incendie dans les locaux de la plage... Autant d'obstacles que nous avons surmontés !

C'EST AVEC LA MÊME ÉNERGIE QUE NOUS BATAILLONS POUR MENER À BIEN NOS PROJETS

Après des mois de travail avec les associations de préservation du patrimoine et les associations catholiques, nous venons d'obtenir de l'évêque de Lisieux, Monseigneur Habert, la désaffectation de l'église Bonsecours. En mai dernier, lors d'une réunion publique était apparu un consensus avec les habitants et riverains pour une destination culturelle de cette église. Entre-temps, des interventions en vue de la préservation de l'édifice ont eu lieu régulièrement. Récemment le clocher menaçait de s'effondrer. En quelques heures, nous avons instauré un périmètre de sécurité, puis mis en place un dispositif d'accompagnement des riverains. Puis, nos services techniques ont organisé la dépose du clocher, une opération de haute technicité.

Aujourd'hui, nous poursuivons les discussions avec des investisseurs à la recherche de projets qui offriront une reconversion culturelle à Notre-Dame de Bonsecours.

Parallèlement, nous avons réussi à allouer un budget de plus de 5,2 M€ pour la mise hors d'eau de l'église Notre-Dame des Victoires. Les travaux démarreront dès le début de l'année 2023.

NOTRE VISION POUR TROUVILLE-SUR-MER GUIDE NOS ACTIONS : UNE VILLE DANS SON ÉPOQUE, CONNECTÉE, VERTE ET ACCUEILLANTE

Un peu partout dans notre ville d'importants chantiers visent à renouveler les réseaux GRDF, Enedis et Véolia. Grâce à une coordination exemplaire avec la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie, le vaste chantier du quai Kennedy a été réalisé tout en maintenant la circulation des riverains.

Ces travaux sont aussi le préalable nécessaire à l'embellissement du quai Fernand-Moreaux. En 2024, l'entrée de notre ville offrira un tout nouveau visage : suppression du terre-plein central, un quai plus vaste et plus aéré avec des zones piétonnes et végétalisées, des conteneurs à ordures enfouis, une piste cyclable, des bornes de recharge électrique...

Selon un plan pluriannuel, nous poursuivons la réfection des trottoirs avec une nécessaire mise en accessibilité. Nous améliorons les équipements de la plage. Nous rénovons l'établissement des bains et créons des toilettes supplémentaires. Nous entretenons les logements appartenant à la ville en partenariat avec un bailleur social.

OFFRIR DES CONDITIONS OPTIMALES D'APPRENTISSAGE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS, UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Les études sur notre ambitieux projet d'école se poursuivent afin de pouvoir offrir à nos enfants un équipement éducatif moderne et écologique, gage d'attractivité.

Évidemment, nous maintenons nos actions sociales à destination du 3^e âge. Prendre soin de nos aînés est un devoir mais également une source d'échanges enrichissants.

NOUS TRAVAILLONS SANS RELÂCHE À NOS PROJETS TOUT EN VEILLANT À ASSAINIR NOS FINANCES

De nombreuses décisions ne sont pas faciles à prendre mais elles sont toujours motivées par la défense des intérêts des Trouvillais. Notre crédo est de ne pas trop augmenter les impôts locaux : 2% l'année dernière, aucune augmentation cette année du fait de la commune.

Souvent stériles et toujours anxiogènes, les critiques ne nous ont pas empêchés de réduire la dette de plus de 5 M€. Promesse tenue !

Dans le même sens, nous vous proposerons en 2023 une offre culturelle renouvelée tout aussi riche et dense, et surtout adaptée à tous les publics. Après le formidable succès de l'exposition Courbet, le Musée Villa Montebello ne sera pas en reste en 2023 et le théâtre viendra à Trouville-sur-Mer.

Notre implication ne serait rien si nous ne pouvions nous appuyer sur une force vive : les agents de la ville ! Compétents, motivés et toujours disposés à mettre en œuvre nos projets, nous ne pouvons que saluer leur mérite et les remercier chaleureusement.

Malgré la période qui nous impose une importante sobriété énergétique, vous pouvez être assurés que l'énergie de notre équipe est démultipliée, pour vous !

Delphine Pando
Maire-Adjointe en charge des Ressources humaines,
des Affaires juridiques et du Développement durable



LE MOT DE L'OPPOSITION



NOTRE DAME AU SECOURS

Il y a depuis plus de deux ans la coexistence de deux possibles, la catastrophe et son évitement. Nous sommes face à une catastrophe que la majorité n'a pas pu ou voulu éviter.

Un premier rapport d'Architecte a été déposé le 1^{er} août 2018, un diagnostic écrit a suivi en décembre. Le constat est sévère concernant l'installation « très sommaire » des antennes relais par l'opérateur, donc la nécessité de leur retrait en urgence.

La candidate Sylvie de Gaetano a pris connaissance de ce diagnostic, et déclaré à la presse locale lors de la campagne « si je suis élu, je proposerai d'engager les travaux de mise en sécurité et de préservation du bâtiment ». Précisant « 300000€ ont été estimés pour les travaux d'urgence absolue ».

3 ans plus tard rien n'a été entrepris et les promesses de la candidate devenue Maire oubliées.

Ne soyons pas injuste, des bâches ont fleuri sur la toiture.

L'opposition a rappelé en Conseil Municipal les conclusions descriptives et chiffrées de ce diagnostic, considérant que la menace pour les personnes et les biens persistait.

La réponse de la majorité était toujours la même, cette étude est trop vieille, il convient donc de faire une nouvelle étude de l'étude pour étudier l'avenir de Bonsecours.

Il a fallu que le clocher menace de s'effondrer et la mise en place d'un périmètre de sécurité pour que la majorité rouvre le dossier, organise une réunion publique, et promette les conclusions d'un nouvel Architecte.

Pourquoi attendre toujours la catastrophe ? Cette gestion irresponsable va bien au-delà du clocher et a mis en péril tout un quartier. Manque de discernement, négligence vis-à-vis des riverains et des commerçants concernés : la majorité a encore une fois manqué à tous ses devoirs.

Alors, quel avenir pour Bonsecours ? La Maire a dit et répété « on n'a pas les moyens », sa solution serait de « laisser ça à un privé » qui générerait l'espace pour en faire un espace culturel.

La candidate avait promis de lancer « une consultation citoyenne pour décider de son avenir ». Promesse oubliée.

Le changement de destination de l'église N-D de Bonsecours est un marqueur historique, un souvenir pour celui qui croit au ciel comme pour celui qui n'y croit pas. C'est surtout un leurre. Quid du reste de l'édifice ? La procédure de l'appel d'offre sera sans doute longue et compliquée. En attendant, le bâtiment, faute de moyens, va continuer de se gangrener au risque d'un effondrement. C'est à se demander si ce n'est pas l'espoir inconscient de la majorité.

Le temps est l'ennemi de Bon Secours. Ce dossier mérite d'y travailler ensemble, nous l'avons proposé publiquement, sans succès.

La majorité à le savoir exclusif, nous pourrions apporter nos connaissances.

UNE RÉUNION PUBLIQUE HORS SUJET

Jeudi 15 septembre dernier, une réunion publique s'est tenue en mairie sur le thème précis « Des travaux à venir avenue Kennedy ». On pouvait enfin croire que la majorité allait faire des propositions conformément à ses engagements de campagne électorale.

Malheureusement un vrai désastre, telle une mauvaise pièce de théâtre. Une salle bondée avec une atmosphère étouffante, beaucoup de personnes debout tandis que le premier rang accueillait les « VIP » auprès de la Maire et de son directeur général des services.

Madame la Maire a rapidement pris la parole pour expliquer de manière appuyée que l'ordre du jour ne portait exclusivement que sur les questions d'assainissement, déclarant hors sujet toute autre question de l'assemblée. Belle erreur de communication de la majorité avec une affiche qui ne comporte aucune spécificité sur les travaux.

Premiers frémissements réprobateurs dans l'assemblée qui se sent flouée. Une projection de la programmation des travaux d'assainissement prévue en plusieurs étapes était commentée par une intervenante de la Communauté de Communes.

La désorganisation résultant d'une absence de méthode dans l'interaction avec l'auditoire, a provoqué de nombreux mécontentements, tant sur la forme, du fait de l'inaudibilité des échanges, que sur le fond, vu la spécificité des travaux évoqués qui occultait totalement la prise en compte globale de la réflexion à mener pour le confort de ce quartier.

Les réponses approximatives voire inexistantes des intervenants aux questions précises et légitimes des riverains, démontrent la mauvaise préparation de cette rencontre et le mépris des attentes de la population. Pour exemple, le coût total de l'opération d'assainissement est annoncé dans une « fourchette » prévue entre 1 million et demi d'euros. Un différentiel de seulement 500000 euros à « la louche » !

Cette désinvolture affichée de l'exécutif dans la gestion des grands projets avec la présence passive de la Maire a choqué la foule.

Nous avons donc assisté à un déni de démocratie au travers d'une communication exécrationnelle et d'une absence totale de remise en question des dirigeants locaux.

Le public a quitté les lieux avec le sentiment amer d'avoir perdu son temps et la certitude ne n'être pas pris en considération.

LE MOT DES TROUVILLAIS

Vous êtes nombreux à nous écrire et à nous solliciter sur tous les sujets de notre ville. Pour vous aider à faire entendre votre voix, nous avons décidé de vous offrir un espace d'expression sur la page qui nous est dédiée dans La Mouette.

Il suffit de nous écrire :

- sur notre page Facebook : www.facebook.com/StephanieFresnaispourlesTrouvillais
- par mail : oppositiontrouville@gmail.com
- par voie postale :
Stéphanie Fresnais pour les Trouvillais
Hôtel de ville, 164 bd Fernand Moureaux
14360 Trouville-sur-Mer



BON À SAVOIR

AGENDA DÉCEMBRE 2022 - JANVIER - FÉVRIER 2023

DÉCEMBRE

- Vendredi 16** - Concerto pour violon de Beethoven
Atelier 4 saisons - 17h30 à 19h - Bibliothèque
- Vendredi 16** - Café Philo - La fête est-elle non essentielle ?
16h30 à 18h30 - Pavillon Augustine
- Samedi 17** - Atelier à 4 mains - 10h30 : 4/6 ans - 14h : 7/10 ans
Ateliers Montebello
- Samedi 17** - Rendez-vous des Amis du Musée - 17h
Musée Villa Montebello
- Samedi 17** - Concert de chant choral gospel et musique sacrée
Duodecim et Héléade - 17h30 - Hôtel de Ville
- Samedi 17** - Théâtre Sganarelle - 19h
Salon des Gouverneurs - Casino Barrière
- Dimanche 18** - Concert de Noël Art Big Band - 17h
Salon de Gouverneurs - Casino Barrière
- Mardi 20** - Brico'cool avec Lucie - 10h30 : 4/6 ans
Salle Annexe de l'Office de Tourisme
- Mercredi 21** - Dessin, couleurs - 10h30 : 4/6 ans - 14h : 7/9 ans
Ateliers Montebello
- Mercredi 21** - Rencontre avec le Père Noël - 14h30 à 15 h
15 h à 17 h - Déambulation dans la ville
- Jeudi 22** - Empreintes végétales - 10h : 7/9 ans - 14h : 10/13 ans
Ateliers Montebello
- Jeudi 22** - Brico'cool avec Lucie - 10h30 : 7/12 ans
Salle Annexe de l'Office de Tourisme
- Vendredi 23** - Peinture, collage - 10h : 10/13 ans - 14h : 7/9 ans
Ateliers Montebello
- Mardi 27** - Brico'cool avec Lucie - 10h30 : 7/12 ans
Salle Annexe de l'Office de Tourisme
- Mardi 27** - Les P'tites Toiles - 14h30 dès 8 ans - 16h30 : 4/7 ans
Bibliothèque
- Mercredi 28** - Dessin, peinture, collage - 10h : 7/9 ans
14h 10/13 ans - Ateliers Montebello
- Mercredi 28** - Ciné Merveille - Le Grinch - 16h dès 8 ans
Les Cures Marines
- Jeudi 29** - Dessin, peinture, collage - 10h : 7/9 ans
14h : 10/13 ans - Ateliers Montebello

- Jeudi 29** - Brico'cool avec Lucie - 10h30 : 4/6 ans
Salle Annexe de l'Office de Tourisme
- Jeudi 29** - Atelier Pop Up - 15h - à partir de 7 ans - Bibliothèque
- Vendredi 30** - Dessin, collage, couleurs, tampons
10h30 : 4/6 ans - 14h : 7/10 ans - Ateliers Montebello
- Vendredi 30** - Les féeries de fin d'année - 17h à 18h30
Déambulation d'échassiers lumineux en ville, spectacle sons
et lumières à l'entrée de plage

JANVIER

- Vendredi 13** - Collecte du sang - 16h - Maison des Associations
- Vendredi 20** - Scherzo en si bémol mineur de Chopin
Atelier 4 saisons - 17h30 à 19h - Bibliothèque
- Samedi 21** - La Nuit de la lecture - 16h à 21h - Bibliothèque

FÉVRIER

- Vendredi 17** - Wagner, l'air de la Forge, extrait du Ring
Atelier 4 saisons - 17h30 à 19h - Bibliothèque
- Samedi 25 / Lundi 27** - Ralluc de la Côte Fleurie

LES MARCHÉS

- MERCREDI**
Marché hebdomadaire
- SAMEDI**
Marché bio
- DIMANCHE**
Marché hebdomadaire



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE SE TIENDRA
LES SAMEDIS 24 DÉCEMBRE ET 31 DÉCEMBRE 2022
(au lieu des dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier)

COMMERÇANTS TROUVILLAIS : UN DÉPART EN RETRAITE ET UNE ARRIVÉE !

L'INSTANT FROMAGE



Maria et Dominique AUPIAIS installés dans la rue des Bains depuis le 1^{er} juin 2013 ont décidé de prendre une retraite bien méritée, en début d'année prochaine. Pendant une décennie, ils ont régalié vos papilles avec de délicieux fromages, un rayon épicerie fine et différents produits de producteurs locaux. Désormais, ils aspirent à voyager, rassurés par les futurs repreneurs qui conserveront la même activité et, surtout, les mêmes fournisseurs.

Fromagerie l'Instant Fromage
50 rue des Bains - Tél. 02 31 98 28 14

PHIL COIFF



Philippe LUISIN, coiffeur depuis de nombreuses années a fait le choix de s'installer à Trouville-sur-Mer, en septembre dernier. Après une période de réflexion liée au Covid, il a travaillé avec sa conjointe à Touques et a décidé de reprendre l'ancien magasin de tatouage avenue du Général de Gaulle. Désormais c'est dans ce salon de coiffure totalement rénové qu'il vous accueille en vous proposant des prestations pour femmes et hommes, sous forme de forfaits. Notez que le balayage est sa spécialité.

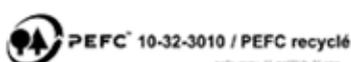
Phil Coiff
130 rue du Général de Gaulle - Tél. 06 61 87 37 26

LA MOUETTE

JOURNAL DE TROUVILLE-SUR-MER N° 6
164, bd Fernand Moureaux
14360 Trouville-sur-Mer
Tél. 02 31 14 41 41

Directrice de la publication : Sylvie de Gaetano
Comité de rédaction : Fabrice Gonçalves,
Vincent Vanderstuyf, Juliette Sanson
Rédaction : Vincent Vanderstuyf, Juliette Sanson
Conception graphique : Stéphanie Kampf
Impression et distribution : Imprimerie Anquetil
Tirage : 3 000 ex.
Dépôt légal : 4^e trimestre 2022
Crédits photos : Service communication
Couverture : © Service communication

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce journal et à celles qui le liront.



LA MOUETTE et MOI



VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LA MOUETTE
À VOTRE DOMICILE TROUVILLAIS ?

Plusieurs solutions :

- En demandant votre inscription auprès de l'accueil de la mairie.
- Par mail : contact@mairie-trouville-sur-mer.fr
- Sur le site de la ville : www.trouville.fr



TROUVILLE SUR MER
À VOTRE ÉCOUTE,
COMMENT
IMAGINEZ-VOUS
VOTRE VILLE
DEMAIN ?

MARDI 31 JANVIER 2023 | 14H15-17H15

HÔTEL DE VILLE DE TROUVILLE-SUR-MER

TABLES RONDES AUTOUR DES THÉMATIQUES SUIVANTES :

- Transport et mobilité
- Lien social et solidaire
- Culture et loisirs
- Bâtiments et espaces extérieurs
- Habitat

+ DE 60 ANS

40 HABITANTS DE QUARTIERS DIFFÉRENTS SONT ATTENDUS À CES TABLES RONDES !

Merci de vous inscrire avant le 20 janvier 2023 auprès de Mme Sandra EUTROPE au 02 31 14 65 57 (sauf le vendredi) ou par mail à sandra.eutrope@mairie-trouville-sur-mer.fr. Un transport est possible en cas de besoin.